

# Règlement du concours

## Dis-moi des nouvelles plurilingues

### 1. OBJECTIFS ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France et France Éducation international organisent un concours intitulé *Dis-moi des nouvelles plurilingues* à l'attention des assistants de langue française et de langues vivantes étrangères en poste durant l'année 2024/2025 avec le programme officiel géré par France Éducation international.

Ce concours entre dans le cadre de l'opération *Dis-moi dix mots pour la planète* organisée par le Ministère français de la Culture avec l'objectif de valoriser la langue française dans le monde.

Le concours *Dis-moi des nouvelles plurilingues* vise à :

- sensibiliser le public à la langue française et à la Francophonie ;
- proposer une dimension multilingue au dispositif *Dis-moi dix mots* ;
- faire rayonner la diversité ;
- permettre une plus grande autonomie linguistique ;
- réveiller et valoriser les talents.

À travers ce concours, la délégation générale à la langue française et aux langues de France et France Éducation international s'engagent à promouvoir la langue française, le plurilinguisme et le programme d'échange d'assistants de langue.

### 2. CONDITIONS ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce concours est ouvert aux assistants de langues vivantes en France et de langue française à l'étranger **en poste durant l'année scolaire 2024/2025 avec le programme officiel géré par France Éducation international.**

Chaque participant rédigera une nouvelle à partir du verbe « **butiner** », l'un des dix mots choisis pour l'édition 2025 *Dis-moi dix mots pour la planète*, à savoir : « biome », « butiner », « canopée », « conséconscient », « débrousser », « empreinte », « glaner », « palmeraie », « solaire », « vivant ».

Chaque participant adressera deux versions d'une nouvelle originale comme suit :

- **pour les assistants de langue vivante en France** : une version dans votre langue maternelle et une version en français ;
- **pour les assistants de langue française à l'étranger** : une version en français et une version dans la langue de votre pays d'accueil.

Les deux textes doivent être envoyés au format PDF, avec la **police Times New Roman en taille 12 et interlignage 1,5**.

La longueur **minimale** de chacun des deux textes de la nouvelle est de 2 550 signes espaces compris, soit environ une page.

La longueur **maximale** de chacun des deux textes de la nouvelle est de 4 000 signes espaces compris, soit environ une page et demie.

Le texte peut être illustré par un dessin ou une photographie libre de droits sous format .jpeg de 3 Mo maximum.

**!** À la fin de la nouvelle le participant devra mentionner son nom et son prénom ainsi que son lieu d'affectation (pays, ville, établissement).

Le texte et éventuelles illustrations seront à téléverser à partir du **21 octobre 2024** et au plus tard jusqu'au **16 février 2025 à minuit (heure de Paris)** via le **formulaire en ligne suivant : [CONCOURS NOUVELLES PLURILINGUES 2025](#)**

### 3. JURY ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Le Jury est composé de représentants de la DGLFLF, de France Éducation international et d'une ou de plusieurs personnalités invitées.

Le jury délibèrera pour sélectionner les meilleures nouvelles. La sélection se fera sur le respect des critères fixés par le règlement, la qualité de la langue et l'originalité.

### 4. PRIX

3 prix seront décernés par le jury.

Les lots seront offerts par *des centres de langue label Qualité français langue étrangère* et des éditeurs, dont de Français langue étrangère.

### 5. AUTORISATIONS ET RESPONSABILITÉS

France Éducation international pourra utiliser les nouvelles primées en vue de ses activités de relations publiques. Tous les droits sur les œuvres présentées appartiennent à France Éducation international. Les participants autorisent par conséquent France Éducation international et ses partenaires à utiliser librement les nouvelles qui lui auront été adressées pour diffusion ou exploitation sur différentes formes de support (écrit, électronique) :

- par publication sur internet et sur les réseaux sociaux ;
- dans les publications de France Éducation international, la lettre mensuelle de France Éducation international, la lettre d'information électronique des assistants de langue ou dans les supports des partenaires de France Éducation international ;
- à des fins de promotion du concours en utilisant le nom et/ou les images de la nouvelle de quelque manière que ce soit.

Les œuvres seront exclusivement utilisées à des fins culturelles et tout usage commercial est exclu. Ces utilisations ne pourront donner lieu à aucune rétribution ou versement de droit d'auteur.

## 6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout participant s'engage à faire parvenir à France Éducation international une nouvelle :

- dont il/elle est l'auteur ;
- qui n'a pas été primée dans un autre concours ;
- qui n'a pas fait l'objet de publication préalable.

L'usage de l'intelligence artificielle par les candidats dans la rédaction de la nouvelle est interdit et les disqualifie du concours.

Les auteurs s'engagent sur l'honneur à respecter ces critères.

## 7. RESPECT DU RÈGLEMENT

La participation à ce concours implique le plein accord des participants à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

## 8. CALENDRIER ET DATES D'ÉCHÉANCES

Le concours débute le 21 octobre 2024 et **prendra fin le 16 février 2025 à minuit (heure de Paris)**.

La remise des prix sera organisée à l'occasion de la semaine de la Francophonie 2025 le 21 mars 2025 par France Éducation international.